

R.A.P.- chos**Directeur de la publication : Thomas Guéret**

ISSN 1243-9341 - Imprimé par nos soins - Dépôt légal à parution - Publié par Résistance à l'Aggression Publicitaire (association loi 1901 créée en 1992) - 53, rue Jean-Moulin - 94300 Vincennes - Tph. 01 43 28 39 21 - Tcp. 01 58 64 02 93 - www.antipub.net - contact@antipub.net

Conseil d'administration :

Thomas Guéret (président), Jean-Claude Oubbadia (secrétaire général), Christophe Krajewski (trésorier), Alexandre Baret, François Brune, Laetitia Carton, Guillen Deschamps, Florence Gibert, Lionel Girard, Yvan Gradis, Sylvie Kahane, Christiane Levilly, Michael Löwy, Philippe Mazy, Maurice Pergnier, Colette Pourroy, Cyril Ronfort, Daniel Tiran.

Abonnement : 5 euros - Adhésion : 15 euros (abonnement inclus) - 30 euros (pour les associations)
Règlement : chèque ou virement à l'ordre de R.A.P. - CCP n° 12 952 24 H Paris**UNE QUESTION ? UNE RÉPONSE ?**Permanence téléphonique (01 43 28 39 21) : du lundi au jeudi de 10 h à 13 h.
Réunions publiques mensuelles : le mercredi de 20 h à 23 h (demander le lieu).**Relais de R.A.P. en province**26 : Pierre Nicolas, 04 75 40 64 75
29 : Charles Cadeau, 02 98 55 77 99
33 : Jean-Bernard Dejardin, 05 56 25 56 12
37 : Fabrice Fresnault, 02 47 64 28 24
38 : Maryze Kernevez, 04 76 13 35 33
59 : Jean-Michel Baucry, paraboc@wanadoo.fr
62 : A. Galloni d'Istria, antoine.galloni@laposte.net
63 : Cyril Ronfort, rap63@laposte.net
73 : Philippe Prouvost, 04 79 96 29 36
83 : Claude Thoumine, 04 94 04 98 90**CHRONIQUE**

- **5 juin 2004.** Première journée nationale de déversement de prospectus.
- **21 juin > Paris.** Animations de RAP lors de la fête de la Musique.
- **25 juin > Vincennes.** Assemblée générale de RAP.
- **27 août > Toulouse.** Yvan Gradis aux Journées d'été des Verts.
- **30 août > Paris.** Thomas Guéret à l'université d'été du MEDEF.
- **12 octobre > Saint-Ouen.** Colloque sur la rentrée sans marques.
- **12 octobre > Paris.** Débat avec Thomas Guéret « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas » organisé par la mairie de Paris.

AGENDA

- **6 nov. 2004 > Paris.** Manifestation à l'appel de l'OFM (Observatoire français des médias) et de RAP notamment.
 - **9 nov. > Vincennes.** Réunion mensuelle et publique de RAP (20 h).
 - **13 nov. > Paris.** Conférence débat avec François Brune. Table de presse de RAP (17 h à 20 h).
 - **23 nov. > Paris.** Débat après la projection de « En vie » au cinéma La Clef, 21, rue de la Clef, 75005 (20 h à 22 h 30).
 - **24 nov. > Viry-Chatillon.** Conférence débat avec Thomas Guéret sur le thème « publicité et manipulation », adresse à préciser.
 - **27 nov.** Journée sans achat. Pendant 24 heures, faites un geste pour la Terre, cessez d'acheter !
 - **8 déc. > Vincennes.** Réunion publique mensuelle de RAP (20 h) salle André-Costes, 47, av. du Château ; M° ou RER Vincennes.
 - **11 déc.** Journée nationale de déversement de prospectus. Partout en France. À l'appel de RAP, BAP, Chiche !, CNIID, etc.
- Dès aujourd'hui, gardez les prospectus reçus dans vos boîtes aux lettres pour les déverser devant les mairies, à 14 h 30.

COORDONNÉES UTILES

CASSEURS DE PUB 11, place Croix-Pâquet, 69001 Lyon - Tél. 04 72 00 09 82 - http://www.antipub.net
PAYSAGES DE FRANCE (association qui lutte notamment contre l'affichage publicitaire envahissant)
 MNEI - 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble - Tél. & tcp. 04 76 03 23 75 - http://paysagesdefrance.free.fr
LE PUBLIPHOBIE BP 12, 94211 La Varenne-Saint-Hilaire Cedex - Tél. 01 41 81 69 17
RAP BELGIQUE 96, rue Le Lorrain, 1080 Bruxelles - Tél. 02 / 426 91 91 - http://www.antipub.be

R.A.P.-@Toile

Si vous souhaitez recevoir la lettre électronique mensuelle de RAP, complémentaire du bulletin bimestriel R.A.P.-Échos, vous pouvez communiquer votre adresse électronique au siège de RAP.

COURRIER DES LECTEURS (SUITE DE LA PAGE 3)

1. Voir, dans notre n° 47, « Barbouillage dans le métro parisien : chronique ».
2. *Télérama*, semaine du 11 au 17 septembre 2004.
3. Il s'agit de l'expression « vendre du temps de cerveau humain disponible ». Patrick Le Lay réduit ainsi la présence des téléspectateurs devant leur écran à du « temps de cerveau » et le rôle de TF1 à vendre ce « temps » aux annonceurs publicitaires ! Ces propos, relatés abondamment par toute la presse depuis plusieurs mois, ont fait au moins l'objet de deux articles dans *Le Canard enchaîné* et de trois dans *Le Monde* !
4. Dans ce cas, la loi prévoit, effectivement, la gratuité des envois et sans limite de poids. À bon entendeur... Nous précisons, toutefois, que cette idée ne pourrait que compléter la panoplie des actions possibles contre les prospectus publicitaires : d'abord le déversement du 11 décembre qui est, bien entendu, prioritaire (voir notre agenda ci-dessus) ou encore l'opération « Boîtes jaunes ». Pour plus de détails, RAP tient à votre disposition une fiche pratique « Comment défendre votre boîte aux lettres » ainsi qu'un autocollant.

OBJET DE L'ASSOCIATION (EXTRAIT DES STATUTS)

« L'association a pour objet d'aider à la prise de conscience des procédés publicitaires destinés à la mise en condition de la personne, du consommateur et du citoyen, et d'en combattre les nuisances humaines, sociales et environnementales. Particulièrement parmi ces dernières, l'association a pour objet de lutter contre l'affichage dégradant les paysages et le cadre de vie, les pollutions et gaspillages induits (notamment par les prospectus), l'apologie du gaspillage et des consommations d'énergie, et d'agir en faveur du respect et de l'application de la législation relative aux publicités, enseignes et préenseignes.

« Elle agit également contre les pratiques commerciales abusives, pour l'information objective et pour la défense de la vie privée, notamment contre les abus des fichiers informatiques.

« Dans un souci permanent d'humanisme et de démocratie, elle vise enfin la sensibilisation du public, notamment celle des plus jeunes qui doivent pouvoir acquérir l'esprit critique nécessaire à leur futur rôle de citoyens autonomes ; elle s'oppose en particulier à toute introduction de la publicité au sein du système éducatif ; elle recherche l'implication des citoyens dans le respect des particularités et convictions de chacun. »

R.A.P.- chos**RÉSISTANCE À L'AGRESSION PUBLICITAIRE****N° 48**

NOVEMBRE

BIMESTRIEL

2004

0,5€

À moins de vivre sur une île déserte, personne n'échappe au matraquage, à la pollution et à la manipulation publicitaires. Ce journal est un carrefour de la résistance individuelle et collective à ces diverses agressions.

ADHÉREZ, RÉADHÉREZ, QU'ILS DISAIENT !

Chers lecteurs, abonnés, adhérents,

L'activité bat son plein au sein de RAP, tant et si bien que cette année nous n'aurons pas fait de relance formelle de cotisation par courrier. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous comptons sur votre bonne volonté pour verser au plus vite le montant de votre cotisation 2004. Merci d'avance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 25-6-2004 : COMPTE-RENDU**NELLY RUSCASSIÉ**

Devant 22 personnes présentes (84 pouvoirs reçus), dans son rapport moral, notre président Thomas Guéret décrit l'ampleur du courant antipublicitaire qui s'est récemment manifesté, notamment les actions massives de recouvrement d'affiches qui, indépendamment de RAP, ont eu lieu l'hiver dernier dans le métro parisien. De nombreuses interpellations en ont résulté et Métrobus a assigné 62 barbouilleurs présumés en justice (cf. R.A.P.-Échos n° 47). RAP a mis ses moyens logistiques à disposition des 62 assignés constitués en collectif afin, principalement, de récolter les dons pour régler les frais d'avocats et de condamnation.

Le départ en congé maternité de Nelly Ruscassié, notre permanente, brillamment remplacée au pied levé d'abord par Sylvie Kahane pendant 15 jours puis par Samuel Landon pendant près de 5 mois, ajouté au surcroît de travail engendré par ce procès, ont bouleversé la gestion quotidienne de l'association. Ainsi mobilisée par le traitement des nombreux dons de soutien aux assignés (à séparer de ceux destinés à RAP), les rappels de cotisation n'ont, pas encore, pu être envoyés !

Notre publication bimestrielle R.A.P.-Échos va retrouver son rythme ordinaire de parution. Le secrétariat de rédaction sera désormais assuré par Jean-Claude Oubbadia, et la mise en pages par Colette Pourroy (depuis le n° 47).

Nous sommes sur le point de déposer un dossier de demande d'agrément grâce à un énorme travail effectué par François Jourde. Nous espérons obtenir en début d'année prochaine l'agrément qui nous permettra d'ester en justice.

Le 5 juin à Paris a eu lieu la première journée nationale de déversement de prospectus publicitaires. Ce genre d'action avait déjà été menée avec succès à Rouen, en début d'année, par un groupe antipub local.

Du côté des finances, le rapport est loin d'être idyllique. On accuse un déficit de 950 euros pour 2003 bien qu'il s'agisse d'une année très classique, sans dépenses particulières. Il faut donc envisager de faire des économies. La première nécessité : souscrire un abonnement internet qui nous permettrait d'économiser environ 600 euros par an.

Une soixantaine de personnes ont accepté le système de prélèvement mensuel proposé par l'association. Il faudrait trouver d'autres donateurs utilisant ce procédé afin de compenser la réduction des fonds versés par l'État (versements mensuels échelonnés sur 7 ans avec réduction progressive chaque année) pour l'emploi de notre permanente dans le cadre du dispositif « emplois-jeunes ».

En Belgique, Philippe Mazy constate la même désaffection qu'en France du militantisme classique au profit d'actions « sauvages ». RAP-Belgique, qui compte une vingtaine de militants, a créé une plate-forme de lutte contre la société Clear Channel (voir www.antipub.be) et propose, par ailleurs, de lancer des actions légales de recouvrement d'affiches.

Actions prévues :

- « Le Père Noël noyé sous les prospectus publicitaires » : action de déversement en décembre avec Chiche !, BAP et le CNIID.
- Intégrer à notre site internet des conseils pour des actions individuelles de recouvrement d'affiches non-dégradant (blanc d'Espagne, collage d'affiches à l'aide de petits morceaux de ruban adhésif...) et des visuels à imprimer.
- Renforcer la ligne éditoriale de R.A.P.-Échos et R.A.P.-à-Toile dans le sens d'une information très complète sur le développement des actions antipublicitaires (reportages sur les actions illégales mais légitimes).

Actions proposées :

- Barbouillage symbolique d'une affiche par une trentaine de personnes représentatives de la vie culturelle, politique ou sociale.
- Formation d'une commission avec des juristes pour étudier les contrats des concessions publicitaires (dont la RATP à Métrobus).
- Action contre la généralisation des écrans plasma dans le métro et le RER.
- Action de recouvrement non-dégradant d'affiches de kiosques à journaux, assortie d'une proposition de loi visant à réguler la publicité dans la presse (affichage du pourcentage de financement par la publicité en couverture des publications).

Membres élus ou réélus :

- Pour le bureau, Thomas Guéret président, Jean-Claude Oubbadia secrétaire général, Christophe Krajewski trésorier.
- Pour le conseil d'administration, Alexandre Baret, François Brune, Laetitia Carton, Guillen Deschamps, Florence Gibert, Lionel Girard, Yvan Gradis, Sylvie Kahane, Christiane Levilly, Michaël Löwy, Philippe Mazy, Maurice Pergnier, Colette Pourroy, Cyril Ronfort, Daniel Tiran.